

PROCÉDURES D'ACCÈS AUX LIGNES DE CRÉDIT DE US\$310MILLIONS ISSUS DE LA FINANCE VERTE ET DURABLE, DES CRÉDITS DES BANQUES LOCALES AU PROFIT DES BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES AGI ET REMUDEV

Le Directeur Général du GROUPE RADER informe les acteurs des chaînes de valeur agricoles, pastorales et sylvicoles, les jeunes diplômés, les institutions de microfinance et les banques souhaitant gagner de l'argent en facilitant l'accès de leurs membres ou clients aux financements accordés pour des projets visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU,

Que plusieurs Institutions de Financement de Développement (IFD) ont manifesté leur intérêt à participer au plan de cofinancement des programmes AGI et REMUDEV à hauteur de 310 millions de dollars américains sur cinq (5) ans pour nous permettre de lancer ces programmes qui visent à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans les pages et selon les articulations suivantes, nous entendons mobiliser les bénéficiaires et les établissements de crédit pour comprendre les raisons de cette confiance des Institutions de Financement du Développement et des acteurs du marché du carbone pour les programmes AGI et REMUDEV et en profiter pour accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Cameroun.

Ces informations sont aussi essentielles pour comprendre les enjeux et l'importance du programme AGI proposé par RADER et dans quel intérêt ces Institutions de Financement du Développement et plusieurs grands acheteurs mondiaux de crédit carbone s'intéressent au plan de cofinancement de UD\$310millions pour ce programme et pour le programme REMUDEV qui assure l'inclusion digitale de ses cibles prioritaires situées dans les zones rurales.

En plus des solutions technologiques et commerciales mobilisées par la société RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA, ces dernières invitent les populations à comprendre que nous sommes tous acteurs dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment comme producteurs ou consommateurs. Elles ont également élaboré une stratégie transparente pour montrer à tous les intervenants comment mobiliser les financements disponibles à l'international avec l'intermédiation financière des banques et établissements de microfinance locaux, pour contribuer à la promotion d'une économie verte au Cameroun.

I. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES AGI ET REMUDEV

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour le bien-être et la prospérité de notre planète et de ses habitants, sous l'intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Les ODD sont au nombre de 17 et couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable. Ils sont un appel à l'action de tous les pays pour s'attaquer aux grands défis mondiaux, de la pauvreté à la préservation des écosystèmes, en passant par la prospérité économique, la paix ou encore l'éducation. Les actions des États doivent permettre d'atteindre ces objectifs qui ont un caractère universel, indivisible, transversal et

inclusif en 2030.

Alors que l'année 2024 s'achève et qu'on a déjà dépassé la moitié du temps imparti pour la réalisation des ODD, tout le monde peut constater que la pauvreté s'aggrave et les chances de l'éradiquer en 2030 vont continuer de s'amenuiser si des actions fortes ne sont pas immédiatement engagées. **Il y a donc urgence d'une mobilisation des financements proposés par les Institutions de Financement du Développement (IFD) pour apporter des solutions concrètes aux difficultés d'accès au crédit des producteurs et des entrepreneurs ruraux, acteurs clés dans le succès des ODD.**

L'on peut constater que les effets des changements climatiques s'aggravent et que le Cameroun fait face à une insécurité alimentaire croissante. Les producteurs agricoles voient leurs cycles de production perturbés dans une totale impuissance. Les consommateurs constatent qu'il y a de moins en moins de nourriture dans nos marchés. L'inflation est forte et on peut constater des augmentations de prix atteignant les 25% en une seule année pour certains produits. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), nourrir une population mondiale de 9,1 milliards de personnes en 2050 constitue un défi de taille, principalement dans les pays en développement. Et, selon la Banque mondiale, la production agricole devra augmenter de 70% d'ici 2050 pour répondre aux besoins alimentaires et en fibres de l'humanité. Il est donc important de veiller à ce que les projets urgents visant à renforcer la sécurité alimentaire ne renforcent pas les émissions de gaz à effet de serre du secteur agropastoral qui sont les principales sources d'émission de Gaz à Effet de Serre qui causent les changements climatiques. **Il y a donc une urgence d'action climatique et une urgence de renforcement de la sécurité alimentaire au Cameroun.**

Mais plusieurs études internationales montrent que les producteurs ruraux qui sont des acteurs clés tant pour le renforcement de la sécurité alimentaire que pour la lutte contre les changements climatiques et dont l'activité en fait les principaux émetteurs de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique mais aussi principale victimes des changements climatiques, n'arrivent pas à avoir accès à des milliards de dollars de financement proposés par les Institutions de Financement du Développement (IFD) pour les Objectifs de Développement Durable (ODD). Sur le plan national et selon les données de la Banque des États d'Afrique Centrale (BÉAC), l'enveloppe globale des prêts accordés par le système bancaire camerounais s'est élevée à 1 013,3 milliards FCFA au premier trimestre 2022, chiffres qui démontrent le dynamisme du secteur bancaire. Mais selon l'Association des professionnels des établissements de crédits du Cameroun (Apeccam), le taux de bancarisation de la population active du Cameroun est passé de 27,8 % en 2018 à 33,1 % en 2022, soit une augmentation de 5,3 %, en valeur relative mais qui reste encore très faible, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Pourtant au Cameroun l'agriculture représente plus de la moitié des recettes d'exportation non pétrolières et emploie presque 60 % de la population active. Quant à l'élevage, il constitue pour 30% de la population active la principale source de revenus. **Il y a donc urgence pour une inclusion financière des producteurs ruraux.**

On a vu notamment dans les pays émergents, comment les Technologies de l'Information de la Communication (TIC) ont accéléré l'accès au savoir, à la création des richesses et des emplois, au marché, aux services financiers innovants et à l'action climatique. Au regard du potentiel du Cameroun, on peut logiquement miser sur les TIC pour arrimer les bassins de production agropastoraux et renforcer leur rôle de moteur de l'économie. **Il y a donc urgence pour une inclusion numérique des populations rurales.**

Avec l'appui de nombreux partenaires au développement, l'État du Cameroun a pris plusieurs initiatives pour faciliter la mobilisation de la communauté nationale en vue d'apporter des réponses à ces urgences. Nous citons les cinq qui nous semblent les plus adaptées à l'accueil des solutions technologiques, commerciales et financières proposées par RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA dans le cadre des programmes AGI et REMUDEV. Il s'agit de :

- 1) La création d'une quarantaine de projets et programmes spécialisés au MINADER et au MINEPIA pour l'encadrement et le suivi des producteurs agropastoraux et pour le développement rural. Les échanges avec ces ministères ont permis à RADER de créer des forums WhatsApp par filière pour interagir avec les coopératives des producteurs agropastoraux et de préparer leur migration imminente vers nos plateformes de production agropastorale régénérative, numérisée, contractuelle et intelligente face au Climat ;
- 2) *L'arrêté signé le 22 mars 2023 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement portant « création, organisation et fonctionnement du Fonds de facilitation de l'offre de crédit pour le développement des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture », en abrégé 2FC-CVAEP, qui a, entre*

autres missions, « d'accompagner les établissements de crédits dans le développement des produits financiers innovants et inclusifs, adaptés aux spécificités et contraintes de développement des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture ; impliquer les établissements de crédits dans le partage des risques de financement des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture ; veiller à la bonne gestion des placements et recouvrements des prêts effectués par les établissements de crédits (...); renforcer les ressources des établissements de crédits et garantir les prêts octroyés sur fonds propres des établissements de crédits ; promouvoir les investissements dans les chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture, etc. ». En apportant 50% de garantie aux crédits accordés par les banques aux acteurs des chaînes de valeur agropastorales dans cet arrêté, l'État du Cameroun vient de marquer un pas décisif dans le financement de la modernisation de la production agropastorale, renforçant ainsi le plan de cofinancement des programmes AGI et REMUDEV avec une combinaison des financements internationaux mobilisés par les Parties et ceux mobilisés par les établissements de crédit locaux et ouvrant la voie à l'inclusion financière et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. RADER s'est donnée pour mission de trouver des institutions capables de fournir les 50% de garantie restants, permettant aux Institutions de Financement du Développement et les banques locales de financer les acteurs des chaînes de valeur agropastorales qui souscrivent à son offre de production agropastorale régénérative, numérisée, contractuelle et intelligente face au Climat ;

- 3) La promotion de la foresterie décentralisée avec la création des forêts communautaires et des forêts communales comme source de développement économique et social pour les populations concernées. RADER et ses partenaires proposent aux communes et propriétaires de forêts communautaires des solutions technologiques et des appuis financiers pour veiller au respect des cahiers des charges pour les zones mises en exploitation, des contrats de déboisement évité pour gagner de l'argent sans couper les arbres et des contrats de reboisement dans lesquels un sponsor (personne physique ou morale) pour un arbre ou un groupe d'arbres, paie un ou plusieurs volontaire chargé de planter et contribue pour l'accès à l'électricité, à l'eau et à une salle multimédia alimentée en électricité par énergie solaire. Chaque arbre planté est géolocalisé et suivi par une application Android par toutes les parties prenantes ;
- 4) Le lancement du projet visant à restaurer 12 millions d'hectares de forêts à l'horizon 2030 qui matérialise l'engagement pris dans le cadre du « *Défi de Bonn* », initiative lancée en 2011 lors d'un événement organisé par l'Allemagne et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN en anglais), qui est un effort mondial visant à restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020 et 350 millions d'hectares d'ici 2030. **Selon l'UICN, c'est « la promesse la plus importante réalisée jusqu'ici dans le bassin du Congo riche en espèces, et qui abrite le deuxième plus grand massif forestier au monde ».** Le gouvernement camerounais estime à FCFA 1300 milliards (1 981 663 258 Euros), le financement de son engagement, avec des sources variées de contributions. Cette initiative s'inscrit aussi dans la contribution du Cameroun à la Décennie de l'ONU pour la Restauration des Écosystèmes et à ses Engagements dans l'Accord de Paris ;
- 5) La digitalisation de l'économie est reconnue comme une priorité tant par le Gouvernement que par les IFD et notre filiale GLOBTOURNET SA qui est titulaire d'une Licence d'opérateur Telecom lui permettant de distribuer des services Internet sur le plan national a mobilisé des partenaires de renommée internationale pour accélérer la digitalisation dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de l'éducation, avec des solutions d'accès à Internet, de développement de contenus eLearning et des crédits pour faciliter l'acquisition d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, de tablettes et de smartphones.

Voilà le contexte dans lequel la société RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA, en partenariat technologique avec une dizaine de firmes américaines, européennes et asiatiques et avec le soutien de plusieurs Institutions de Financement du Développement (IFD), lancent les programmes Africa Green Impact (AGI) et Relais Multimédia de Développement (REMUDEV) pour apporter des solutions technologiques, commerciales et financières concrètes et traçables à ces urgences et à la réalisation des ODD.

Il est important de préciser qu'à notre avis, ces initiatives internationales et nationales visant le financement de la réalisation des ODD ont des résultats mitigés à cause d'une méconnaissance ou une ignorance de ces opportunités par les populations et par les entreprises. Le déploiement de solutions numériques pour la communication, l'éducation et la formation sur les ODD est donc la mission de GLOBTOURNET SA. Plus urgent encore c'est le déploiement des solutions technologiques, produits et services visant la promotion

d'une économie verte, sobre en carbone dans nos communes pour accélérer la réalisation des ODD. C'est la mission de RADER SA. Notre vision et notre business model nous placent au-dessus de la concurrence.

Il convient de rappeler qu'avec le soutien de partenaires technologiques américains, européens et asiatiques la société RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA lancent ces deux programmes qui visent à accélérer la réalisation de treize(13) des dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable de l'ONU à partir (1) d'une production agropastorale régénérative, numérisée, contractuelle et intelligente face au Climat, (2) d'une consommation écologiquement responsable, (3) de la valorisation des déchets de production et de consommation, (4) de la monétisation du reboisement et du déboisement évité et (5) de la vulgarisation de l'énergie solaire comme source d'accès à l'électricité et à l'eau potable en ce qui concerne le programme AGI. En ce qui concerne le programme REMUDEV, sa priorité est de digitaliser toutes les transactions du programme AGI et en outre, d'accélérer l'inclusion numérique des populations rurales pour y développer des contenus de formation à distance dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de l'éducation et de favoriser le déploiement des solutions bancaires innovantes déjà disponibles sur notre marché au profit notamment des bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV.

Les catalogues des produits et services proposés par la société RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA dans le cadre des programmes AGI et REMUDEV et la description des franchises ou unités de distribution installées dans les communes et gérées par 15.000 et 5.100 jeunes respectivement sont joints à ce document. Ces jeunes chargés de distribuer nos produits et services à impact sont appelés GREENDRIVERS.

L'accès à Internet étant capital pour la mise en œuvre de ces deux programmes, toutes ces unités de distribution seront dotées d'une connexion haut débit, soit 500 sites en zones urbaines et rurales où seront distribués les produits et services RADER SA. 500 Hotspots sont en plus prévus pour les unités de distribution de GLOBTOURNET SA qui proposera également l'accès à Internet sans fil dans la mobilité, à domicile, au bureau et dans les institutions de formation pour faciliter la digitalisation des opérations du programme AGI et promouvoir la formation à distance dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de l'éducation.

Toutes les unités de distribution de RADER et GLOBTOURNET seront en outre dotés de kits d'énergie solaire triphasée et seront autonomes en eau potable produite par des générateurs d'eau atmosphérique. Les GREENDRIVERS RADER FOOD seront déployés sur 70 sites avec chacun trois (3) types de machines de production destinées à la première transformation, à l'emballage et au stockage des denrées alimentaires. RADER AFOLU sera installé dans les communes afin d'œuvrer à l'augmentation de la PRODUCTION AGROPASTORALE dans une approche numérisée, contractuelle et intelligente face au Climat. RADER AFOLU oeuvrera aussi à la vulgarisation du reboisement payant et à la gestion des contrats de déboisement évité. RADER FOOD propose aux producteurs des solutions technologiques pour réduire les importations de denrées alimentaires et aller vers un objectif de ZÉRO PERTES APRÈS RÉCOLTES. *En plus de proposer l'accès à l'énergie solaire pour l'électricité et l'eau potable, les GREENDRIVERS de RADER CLEANTECH auront pour mission d'aider les producteurs et les consommateurs à transformer eux-mêmes leurs déchets organiques en engrais selon des technologies de compostage ou en engrais et gaz domestique utilisant la technologie de biogaz.*

II. PLAN DE CO-FINANCEMENT DES PROGRAMMES AGI ET REMUDEV

Le plan de co-financement des programmes AGI et REMUDEV s'élève à 310 millions de dollars Américains sur cinq (5) ans. Il s'agit d'un plan de co-financement combinant des lignes de crédit mobilisées auprès des Institutions de Financement du Développement (IFD) ou des acheteurs de crédits carbone comme source prioritaire et des facilités financières mobilisées par le Gouvernement aux ressources des banques et institutions de microfinance locales qui disposeront ainsi de plus de ressources pour répondre aux besoins de financement des bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV.

Ce plan de cofinancement sera réparti selon les cinq types de lignes de crédit suivants :

1. 83 millions de dollars US de lignes de crédit à long terme (10 ans) pour des crédits immobiliers destinés à la construction de bâtiments en matériaux préfabriqués, autonomes en eau, électricité et en connexion Internet pour l'installation des 15 000 et 5 100 distributeurs des programmes AGI et REMUDEV au Cameroun. Ces bâtiments sont importants pour rapprocher les produits et services

ainsi que les jeunes distributeurs chargés de les porter des zones de production agropastorale. Les garanties du prêt immobilier sont simples. Les immeubles resteront la propriété de la banque du bénéficiaire jusqu'au remboursement intégral du crédit. Les bénéficiaires de ce crédit doivent être clients des banques partenaires de RADER SA. The African Guarantee Fund Fonds (AGF) et le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) apporteront une garantie combinée de 90% pour ces lignes de crédit.

2. 80 millions de dollars US de lignes de crédit à moyen terme (5 ans) pour des crédits destinés à l'acquisition de stocks et d'équipements logistiques pour l'installation des unités de distribution au profit des 15 000 et 5 100 distributeurs des programmes AGI et REMUDEV au Cameroun. AGF et le FAGACE apporteront une garantie combinée de 90% pour ces lignes de crédit.
3. Lignes de crédit à moyen terme (5 ans) de 100 millions de dollars US destinées à l'acquisition de stocks et d'équipements logistiques pour les coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que les grands producteurs. AGF, le FAGACE et le Fonds de Facilitation de l'Offre des Crédits pour le développement des filières agricoles, d'élevage et de pisciculture", en abrégé 2FC-CVAEP apporteront une garantie combinée de 90% pour ces lignes de crédit. Les agriculteurs et éleveurs bénéficiant de ce crédit doivent être clients des banques partenaires ou des institutions de microfinance clientes desdites banques. Ils doivent souscrire au service d'accompagnement à la production agropastorale régénérative, numérisée, contractuelle et climato-intelligente développé par RADER et son partenaire technologique xFARM. Cette souscription, qui constitue un engagement à adopter une production agropastorale intelligente face au climat, débouchera sur la production de crédits carbone. La compilation des données d'abonnement par xFARM permet aux partenaires de RADER pour la vente des crédits carbone du programme AGI, de négocier des contrats de vente desdits crédits carbone qui constituent une option supplémentaire de revenus ou de garantie pour le remboursement des microcrédits accordés aux producteurs. Ils doivent également souscrire aux services d'assurance indicelle climatique proposés par les compagnies d'assurance partenaire de RADER, avec le soutien de JBB.
4. 17 millions de dollars US de lignes de crédit à moyen terme (5 ans) pour des crédits destinés à l'acquisition de stocks et d'équipements logistiques pour d'autres acteurs des chaînes de valeur agropastorales tels que les agro-industries, les centres de formation en agriculture, élevage et foresterie. AGF, le FAGACE et le Fonds de Facilitation de l'Offre des Crédits pour le développement des filières agricoles, d'élevage et de pisciculture", en abrégé 2FC-CVAEP apporteront une garantie combinée de 90% pour ces lignes de crédit. Les bénéficiaires de ce crédit doivent être des clients des banques partenaires ou des établissements de microfinance clients desdites banques.
5. 30 millions de dollars de lignes de crédit à long terme (10 ans) pour 1) la construction de bâtiments en matériaux préfabriqués, autonomes en eau et en électricité, 2) pour les unités de transformation des produits agricoles, des produits bovins et des déchets organiques de RADER, 3) pour les showrooms et les équipements logistiques de RADER et 4) le centre de données, l'infrastructure de télécommunication, le showroom principal et les équipements logistiques de GLOBTOURNET. Les garanties de ce crédit sont doubles. Pour le crédit immobilier, les immeubles appartiendront à la banque du bénéficiaire jusqu'au remboursement intégral du prêt. Pour le matériel logistique et notamment les pickups et camions la formule de prêt sera le leasing. AGF et le FAGACE apporteront une garantie combinée de 90% pour ces lignes de crédit.

La jeunesse étant appelée à jouer un rôle majeur dans la promotion du développement durable, toutes les universités, toutes les écoles et tous les centres de formation qui s'engageront dans le programme de modernisation de l'éducation et de promotion de l'éducation au développement durable proposé par GLOBTOURNET pourront pour obtenir un crédit pour l'installation d'une salle multimédia autonomes en connexion Internet, électricité, eau potable. C'est également parmi les jeunes que seront choisis les 20 100 distributeurs des programmes AGI et REMUDEV, mais aussi les volontaires pour le reboisement rémunéré et la collecte payante des déchets organiques. Pour accéder aux financements des PME gérées par des jeunes diplômés appelées à distribuer nos produits et services dans le cadre des programmes AGI et REMUDEV, les jeunes ont besoin d'une garantie bancaire que tout fonctionnaire peut donner. Outre ce profil type de garant, tout autre garant jugé crédible par nos banques partenaires peut aider un jeune candidat à devenir distributeur. La caravane marketing nationale et la formation des candidats GREENDRIVERS débuteront le 07 novembre 2024. Les premiers GREENDRIVERS seront opérationnels à partir du 26 janvier

2025.

Il est important de préciser que l'offre commerciale RADER AFOLU est principalement portée par la plateforme de son partenaire, la multinationale européenne xFARM, xfarm.ag/fr et dfarm.ag/eng qui est prête à accueillir les souscripteurs pour un test gratuit pendant le mois de novembre 2024 et en formule payante à partir du 1^{er} décembre 2024, avec pour ambition de proposer des solutions de production agropastorale régénératrice, numérisée, mécanisée, contractuelle et Intelligente face au Climat à au moins 2 millions d'abonnés pour les cinq premières années du programme AGI.

En plus des récoltes habituelles dont les rendements seront boostés, la plateforme permet aux producteurs de générer des bonus issues de la vente des crédits carbone issus de l'adoption de ces modes de production écologiquement responsables.

Cette plateforme facilite aussi le déploiement d'une offre d'assurance indicielle climatique en partenariat avec des compagnies d'assurance, pour protéger les agriculteurs et les éleveurs bovins contre les pertes de récoltes issues des effets des changements climatiques tels que les pluies excessive ou la chaleur excessive. Le producteur assuré est automatiquement remboursé, ce qui lui servira de garantie de revenus et de garantie pour des microcrédits donnés par les établissements de crédit partenaires. Des dispositions sont en train d'être prises pour que cette offre soit disponible dès la première campagne agricole des régions méridionales du Cameroun.

RADER s'appuiera en effet sur la géolocalisation et le suivi satellitaire des exploitations agricoles, agropastorales et agro-forestières pour renforcer les garanties de remboursement des prêts et travaillera avec les compagnies d'assurance pour promouvoir des contrats d'assurance basés sur des indices climatiques, dans lesquels les compagnies d'assurance n'auront pas besoin de se rendre chez l'assuré pour évaluer les dommages et arbitrer les réclamations. Les agriculteurs seront ainsi facilement remboursés des pertes de récolte dues à de fortes sécheresses ou à de fortes pluies. Les éleveurs de bovins seront également indemnisés pour les accidents subis par tout ou partie de leurs troupeaux. Ainsi, les producteurs ruraux et autres acteurs de ces chaînes de valeur pourraient obtenir des financements pour adopter des méthodes de production agropastorale écologiquement responsables ou acquérir des kits d'énergie solaire pour l'électrification et l'efficacité énergétique, des pompes solaires pour la consommation et l'irrigation, des kits de biogaz pour la production d'engrais organique et de gaz de cuisine offerts dans le cadre des programmes AGI et REMUDEV.

L'adoption de ces sources d'énergie renouvelables produit des crédits carbone supplémentaires. RADER s'appuiera également sur des technologies permettant de quantifier les crédits carbone générés à la fois par l'adoption de méthodes de production durables et par l'acquisition de kits d'énergie renouvelable, ce qui assurera la traçabilité et garantira les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

III. SYSTÈME DE GARANTIE INSTITUTIONNELLE POUR FACILITER L'ACCÈS DES BÉNÉFICIAIRES AUX FINANCEMENTS

Trois systèmes de garantie sont prévus pour permettre aux bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV de fournir seulement 10% de garantie aux banques pour accéder aux lignes de crédit remboursables que les Institutions de Financement du Développement leur accordent à travers les banques et établissements de microfinance partenaires. RADER. Il s'agit de :

1) La Facilité de Garantie 2FC-CVAEP de l'Etat du Cameroun qui est un mécanisme de Garantie prévu par Arrêté du Premier Ministre, Chef du Gouvernement relatif à « la création, l'organisation et le fonctionnement » du Fonds de Facilitation de l'Offre des Crédits pour le développement des filières agricoles, d'élevage et de pisciculture", en abrégé 2FC-CVAEP recevra de l'Etat une facilité de garantie de 50% des crédits accordés aux acteurs des filières agropastorales ;

2) Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) qui travaille en partenariat avec les banques locales de ces pays et leur apporte des garanties à 50% sur les prêts qu'elles accordent aux PME/PMI et qui a donné son accord pour une garantie de 50% pour les crédits octroyés aux PME de distribution des programmes AGI et REMUDEV ;

3) The African Guarantee Fund Fonds (AGF) qui est l'un des principaux fournisseurs de garanties panafricains. Créé en 2011, il a pour mandat de faciliter l'accès au financement des PME afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de moteur de la croissance des économies africaines. En 2015, quatre ans après sa création. Depuis 2018, AGF compte sept actionnaires à savoir : le gouvernement du Danemark (représenté par DANIDA), le gouvernement espagnol (représenté par l'AECID), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), le Nordic Development Fund (NDF), le Fonds danois d'investissement pour les pays en développement (IFU) et le groupe allemand KfW. En 2016, AGF a lancé un mécanisme de garantie verte allant jusqu'à 75% des crédits pour débloquer des financements pour les PME qui investissent dans ou commercialisent des technologies bas carbone.

L'importance des revenus sera précisée dans les business plans en cours de finalisation car nous devons intégrer les implications financières des dernières ententes avec les Institutions de Financement du Développement (IFD), les Institutions de Garantie et les banques. Ces business plans seront adressés aux trois IFD, aux Institutions de Garantie et aux banques locales travaillant déjà avec elles ou non, qui seront leurs intermédiaires financiers.

IV. PROCÉDURE D'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

Toutes les lignes de crédit mobilisées auprès de ces Institutions de Financement du Développement seront domiciliées dans des banques de premier ordre déjà sélectionnées par le MINADER et le MINEPIA dans la mise en œuvre de la Facilité de garantie prévue par Arrêté du Premier Ministre, Chef du Gouvernement portant « création, organisation et fonctionnement du Fonds de facilitation de l'offre de crédit pour le développement des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture », en abrégé 2FC-CVAEP qui apporte une garantie de 50% des crédits offerts aux acteurs des chaînes de valeur agropastorales. Ces banques souscriront chacune une garantie additionnelle de 50% auprès du FAGACE. Chaque bénéficiaire de crédit devra donner à sa banque les garanties prévues par les partenaires financiers.

Nous avons choisi ECOBANK et LA REGIONALE BANK comme Lead Banks des programmes AGI et REMUDEV mais toutes les banques éligibles au 2FC-CVAEP qui signent une convention de partenariat avec RADER pourront domicilier ces lignes de crédit et profiter de l'accompagnement des Institutions de Financement du Développement pour financer le renforcement de la sécurité alimentaire, la lutte contre les changements climatiques et l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU sont les bienvenues.

Ces lignes de crédit seront domiciliées par ces banques qui pourront les combiner à leurs propres ressources pour accorder des crédits aux acteurs des chaînes de valeur agropastorales désireux d'acheter les produits et services issus des technologies vertes et numériques proposés par la société RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA dans le cadre des programmes AGI et REMUDEV.

Les Établissements de microfinance qui signent une convention de partenariat avec RADER pour la bancarisation et l'accompagnement des bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV et s'engagent à ouvrir des comptes bancaires auprès des banques partenaires de RADER pour la mise en œuvre de ce partenariat sont aussi éligibles pour les lignes de crédit.

Tous les bénéficiaires des lignes de crédit doivent être clients des banques et établissements de microfinance partenaires de RADER SA. Les conditions de crédit seront fixées par les Institutions financières proposant les lignes de crédit et par les Établissements de crédit partenaires en application des directives de la COBAC. La détermination du type de crédit, la durée de remboursement et les conditions d'analyse des dossiers de crédit sont de la responsabilité des Établissements de crédit dont les clients seront demandeurs.

Les coopératives agropastorales, coopératives de crédit et autres institutions de microfinance sont invités à signer des conventions de partenariat avec RADER SA pour faciliter l'accès à ces lignes de crédit à leurs adhérents ou clients. En plus de ces crédits remboursables, le RADER les aidera à préparer leurs dossiers de subventions internationales et de garanties de crédit supplémentaires permettant à leurs membres d'acquies nos solutions technologiques, nos produits et nos services pour augmenter leur production, accéder au marché, améliorer leur niveau de vie, s'adapter aux changements climatiques, etc

En plus de les guider dans l'obtention d'un financement et de le sécuriser avec le service de géolocalisation des exploitations agropastorales bénéficiaires de crédits, nous les invitons à aider leurs adhérents ou leurs

enfants à saisir l'opportunité offerte à plus de 20 000 jeunes diplômés dont certains sont menacés par le chômage et d'autres rencontrant des difficultés dans leur démarche entrepreneuriale, pour devenir distributeurs des solutions technologiques, produits et services proposés par RADER et sa filiale GLOBTOURNET dans le cadre des programmes AGI et REMUDEV. Il s'agit d'un investissement très rentable pour les jeunes entrepreneurs, avec un fort impact économique, social et environnemental.

La liste des bénéficiaires prioritaires des lignes de crédit est la suivante :

1. Les distributeurs des produits et services des programmes AGI et REMUDEV ;
2. Les producteurs agricoles, les producteurs bovins, les pisciculteurs ;
3. Les coopératives de producteurs agricoles, les coopératives de producteurs bovins et les coopératives de pisciculteurs ;
4. Les coopératives de bayam-sellam et les coopératives de bouchers désireux d'acquérir des solutions de valorisation des déchets,
5. Pour les centres de formation professionnelle, les établissements scolaires et les institutions universitaires désireuses d'acquérir ou d'aménager des salles multimédia pour développer des services de formation à distance et/ou des programmes d'éducation au développement durable ;
6. Pour les établissements de microfinance ou des réseaux de microfinance désireux de participer à l'inclusion financière des cibles des programmes AGI et REMUDEV ;
7. Les communes, les propriétaires de forêts communautaires et les concessionnaires forestiers qui s'engagent avec RADER dans les contrats de surveillance satellitaire de l'exploitation de leurs forêts, dans les contrats de développement de l'agroforesterie, de reboisement payant et de déboisement évité ;
8. Les communes désireuses d'aménager des zones de pâturages pour bovins et des abattoirs propres, disposant d'un approvisionnement en électricité et en eau potable ainsi que d'un système de traitement des déchets ;
9. Les associations de volontaires de reboisement et/ou de valorisation des déchets ;
10. Agro-industries, les supermarchés ;
11. Les fonctionnaires et salariés des organismes crédibles désireux de faciliter l'installation de leurs progénitures comme distributeurs des produits et services des programmes AGI et ou d'acquérir lesdits produits .et services pour leur propre consommation.

Tout autre client de la Banque désireux d'acquérir des équipements visant une production écologiquement responsable, une consommation écologiquement responsable, une adaptation aux effets des changements climatiques ou une valorisation de ses déchets est éligible aux lignes de crédit mobilisées dans le cadre de la présente Convention.

V. PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC LA CAPEF EN VUE DE L'ACCÉLÉRATION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DES PRODUCTEURS AGRO-SYLVO-PASTORAUX

Dans le but d'accélérer l'inclusion financière des producteurs ruraux, la société RADER SA (Regroupement des Activités de Développement Rural) et la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) ont convenu de l'importance d'un partenariat stratégique.

Dans le cadre de ce partenariat stratégique, RADER s'engage à offrir à la CAPEF et à ses producteurs membres un accès à un tarif préférentiel : (1) aux solutions de géolocalisation des exploitations et de numérisation des opérations (2) à la classification des sols et à la maîtrise des besoins en eau, en engrais et en traitement à l'échelle nationale, régionale, communale ou d'une exploitation, (3) aux données sur la

surveillance des plantes, de leur croissance, de leurs besoins en eau et en engrais, des troubles éventuels de croissance et leurs causes et des alertes parasitaires à l'échelle nationale, régionale ou communale avec conseil sur les mesures à prendre, (4) aux alertes climatiques à l'échelle nationale, régionale ou communale (excès de pluie ou sécheresse prolongée) avec conseil sur les mesures urgentes à prendre, (5) aux prévisions de récoltes à l'échelle nationale, régionale ou communale avec conseil sur les mesures à prendre, (6) aux statistiques de production et (7) aux solutions de reboisement permettant aux producteurs de participer à la Décennie de l'ONU pour la Restauration des Écosystèmes bénéfique pour le producteur, la communauté et l'environnement.

Les missions de la CAPEF sont regroupées ainsi qu'il suit :

1. La mission consulaire en vue de défendre les intérêts de ses ressortissants qui sont les paysans et acteurs du monde rural devant les pouvoirs publics et autres organismes internationaux et nationaux ;
2. La promotion économique des activités agricoles ;
3. La formation / renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole ;
4. L'implication dans les investissements et le développement du secteur agricole.

Quant à l'organisation de la CAPEF, elle est dirigée par un Président nommé par décret présidentiel.

La CAPEF fonctionne sur la base de deux instances à savoir :

- L'assemblée plénière, constituée de 100 membres, avec deux sessions ordinaires annuelles et des sessions extraordinaire en cas de besoin, pour délibérer sur les décisions importantes ;
- Le bureau exécutif chargée d'implémenter les décisions prise par l'assemblée plénière ;
- Des directions régionales pour rapprocher ses services de ses membres et ressortissants.

Le Projet de Dispositif de Financement des Membres et Ressortissants de la CAPEF (PRODIFIR), a pour missions de :

1. Mettre en place d'un cadre adéquat pour l'accès aux crédits et aux microcrédits remboursables ;
2. Concevoir et proposer des produits et approches adaptés aux besoins des bénéficiaires ;
3. Renforcer les capacités des bénéficiaires dans le domaine de la demande, de la gestion et du remboursement des crédits et des microcrédits ;
4. Développer, faire adopter et mettre en place les mécanismes d'intervention auprès des bénéficiaires, y compris la maturation des projets, le soutien à l'élaboration des business plan, business modèles, itinéraires techniques et compte de gestion ;
5. Créer une synergie entre partie prenantes afin de rendre l'intervention des acteurs complémentaire ;
6. Le renforcement de capacité des partenaires financiers afin de mieux comprendre les besoins sectoriels.

Une liste non exhaustive des institutions qui accompagnent la CAPEF au moment de signature de la présente Convention est la suivante :

1) Accompagnement institutionnel

- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER), Tutelle technique ;
- Ministère des Finances (MINFI), tutelle financière ;

- Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA) ;
- Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ;
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) ;
- Association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC)

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable complètera ce dispositif d'accompagnement institutionnel pour faciliter le suivi et la traçabilité de la contribution de la mise en œuvre des programmes AGI et REMUDEV à la promotion du développement durable au Cameroun.

Sur le plan de partenaires financiers de la CAPEF, le FEICOM et LA RÉGIONALE BANK qui sont partenaires de la CAPEF ont confirmé leur participation au plan de cofinancement des programmes AGI et REMUDEV.

Toutes les banques et tous les établissements de microfinance agréés par la COBAC peuvent participer à ce plan de cofinancement pour combiner leurs ressources aux facilités financières mises en place par l'État et aux lignes de crédit mobilisées pour les programmes AGI et REMUDEV afin d'octroyer des crédits aux bénéficiaires desdits programmes qui sont leurs clients.

L'offre RADER AFOLU entend contribuer à accélérer l'atteinte des ODD à travers les applications prioritaires suivantes :

a) RADER AFOLU CACAO – CAFÉ : Une contribution à l'amélioration de la quantité et de la qualité de la production de café et de cacao tout en luttant contre le changement climatique ;

b) RADER AFOLU AGRICULTURE CONTRACTUELLE : renforcer la production vivrière pour réduire les importations, renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les conditions de vie des producteurs tout en luttant contre le changement climatique ;

c) RADER AFOLU AGRICULTURE BIOLOGIQUE : Renforcer le rajeunissement des producteurs et promouvoir l'agriculture biologique par les jeunes diplômés ;

d) RADER AFOLU ÉLEVAGE BOVIN : Produits et services pour une production bovine digitalisée, contractuelle et intelligente face au climat ;

e) RADER AFOLU FORÊT : Une contribution à la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes

Cette révolution technologique s'accompagne d'une mobilisation des lignes de crédit issues de la finance verte pour inciter et récompenser les producteurs qui adoptent l'Agriculture Climato-Intelligente et les acteurs qui s'impliquent dans le déboisement évité et le reboisement.

VI. SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES AGI ET REMUDEV

L'achat des produits et services des programmes AGI et REMUDEV est ouvert à toute la population en fonction de leurs besoins et de leurs budgets.

Les membres et ressortissants de la CAPEF qui remplissent les conditions d'adhésion à cette institution et les conditions de vente de RADER ou de sa filiale GLOBTOURNET selon le cas, pourront bénéficier des facilités mobilisées par le PRODIFIR pour acquérir les produits et services en déboursant seulement 10 à 20% du montant de leurs commandes.

Seuls les producteurs ayant payé rempli une fiche d'affiliation au programme AGI, payé leurs frais de dossier à 5000 FCFA et les frais de géolocalisation de leurs exploitations à FCFA 10.000 par hectare et ayant par eux-mêmes ou leurs coopératives souscrit à devenir membres ou ressortissants de la CAPEF, pourront acquérir les produits et services à impact des programmes AGI et REMUDEV à crédit.

Les producteurs désireux d'obtenir des contrats de production paieront des frais de FCFA 5000 par contrat plus 5% de la valeur du contrat.

VII. CANEVAS D'INTERVENTION DES INSTITUTIONS DE FORMATION ET DES COMMUNES

La mission de formation et de renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole de la CAPEF est assurée par les institutions de formation qui sont sous sa tutelle.

Avec l'appui de sa filiale GLOBTOURNET et de son partenaire MTN, RADER s'engage à installer dans les institutions de formation de la CAPEF, de salles multimédia autonomes en électricité, en eau potable et climatisées, pour faciliter la création et la distribution des contenus de formation, de vulgarisation agro-sylvo-pastorale numérisée et d'éducation au développement durable.

Des salles du même profil seront dans les communes pour faciliter l'accès à ces contenus pour les producteurs et les populations en général.

Ces centres seront également ouverts aux clients ayant besoin d'accéder aux programmes d'éducation secondaire et universitaire, ce qui contribuera à rentabiliser leur installation.

Les communes participeront également dans la mise en œuvre de la présente Convention en facilitant la construction des bâtiments devant abriter les unités de distribution des programmes AGI et REMUDEV ainsi que la construction de petites infrastructures communautaires dans les bassins de production telles que les mini réseaux d'électrification par énergie solaire, des kiosques à eau et des unités de transformation de déchets en engrais.

Les producteurs disposant de titres fonciers, pourront bénéficier d'un crédit immobilier pour la construction des bâtiments destinés à la domiciliation des unités de distribution des programmes AGI et REMUDEV et en devenir bailleurs.

VIII. DISPOSITIF DE FINANCEMENT INITIAL

Sur la mobilisation des fonds climatiques au lancement, nous avons pris acte de votre volonté de ne pas souscrire à la mobilisation et la domiciliation des lignes de crédit que nous proposons mais restez disposé à financer tous les candidats bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV qui remplissent vos conditions. Toutefois, il est important de noter que l'impact économique, social et environnemental attendu de la mise en œuvre des programmes AGI et REMUDEV sera inscrit comme une contribution à la réalisation des Objectifs de Développement au Cameroun. À cet effet, pour avoir le statut de banque partenaire desdits programmes ECOBANK va signer une convention de partenariat avec la CAPEF pour participer à l'accélération de l'inclusion numérique des producteurs ruraux.

Quant à LA RÉGIONALE BANK, sur la mobilisation des fonds climatiques et en vertu de la convention du partenariat qu'elle a signée avec la CAPEF, elle est appelée à jouer un rôle majeur dans la mobilisation et la domiciliation de trois premières lignes de crédit de US\$10millions chacune provenant de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Islamique de Développement (BID).

La BAD et la BID sont déjà des partenaires de la CAPEF. Quant à la BEI nous ferons la connexion avec les responsables ayant donné leur accord de principe pour faire domicilier des lignes de crédit de la finance verte, à des banques locales désireuses d'accorder des crédits aux bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV pour leur permettre d'acquérir des produits et services favorables à une production et une consommation écologiquement responsables

Sur la procédure à suivre par les candidats au crédit, les banques partenaires apporteront elles-mêmes les réponses aux questions suivantes qui permettront leur orientation :

- 1) Quelles sont les pièces à fournir et les conditions d'ouverture des comptes pour les acteurs des chaînes de valeur agropastorales ?
- 2) Quelles sont les pièces et la procédure pour la création des sous comptes par les bénéficiaires des programmes AGI et REMUDEV ;
- 3) Quelle est la liste et la localisation de vos des agences et des points focaux où les clients intéressés

par les programmes AGI et REMUDEV peuvent aller ouvrir leurs comptes? ;

- 4) Pour les candidats qui ont déjà ouvert des comptes bancaires chez vous, qu'est-ce que vous leur proposez comme procédure ?
- 5) Pour les candidats ayant pour garants des clients d'une autre banque, quelle est la procédure pour leur accès au financement ?
- 6) Pour les candidats qui sont clients ou dont les garants sont clients des autres banques et qui souhaitent migrer vers votre banque, est-ce que vous pourrez tenir compte de leurs situation financière ou celle de leurs garants avec leurs banques actuelles dans le processus de crédit ? À titre d'illustration que peut-on proposer à un jeune candidat dont le garant est un fonctionnaire client d'une autre banque ...
- 7) Est-ce que dans le cadre de votre partenariat avec la CAPEF, les candidats pourront ouvrir des comptes suivants les conditions préférentielles de la CAPEF ?
- 8) Est-ce que les candidats au crédit pourront bénéficier de la facilité de garantie de 50% accordée par l'État aux banques qui financent les acteurs des chaînes de valeur agropastorales ?

Les banques partenaires éclaireront les candidats bénéficiaires sur ces questions avant, pendant et après la caravane marketing nationale.

IX. NOTIONS DE BASE SUR LA FINANCE VERTE ET DURABLE À MAITRISER PAR TOUS LES BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES DES PROGRAMMES AGI ET REMUDEV POUR COMPRENDRE LES ENJEUX ET L'IMPORTANCE DES FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CES PROGRAMMES

En marge des formations qualifiantes réservée aux GREENDRIVERS et formations spécifiques réservée aux points focaux des établissements de crédit partenaires, les notions de base suivantes sur les changements climatiques et sur la finance verte et durable devraient être maîtrisées par l'ensemble des parties prenantes du programme AGI car elles permettent de comprendre pourquoi la promotion d'une économie verte et sobre en carbone est à la fois une urgente nécessité et un véritable gisement de richesses et d'emplois pour le Cameroun en particulier et l'Afrique en général.

Ces notions de base essentielles sont :

1. Qu'est-ce-que le changement climatique (définition simple) ?

Les changements climatiques désignent les variations à long terme de la température et des modèles météorologiques.

2. Quelles sont les causes du changement climatique ?

Le CO₂ produit par les activités humaines est la principale cause du réchauffement climatique. D'autres gaz à effet de serre sont émis par les activités humaines en moindres quantités.

La combustion du charbon, du pétrole et du gaz produit du dioxyde de carbone et du protoxyde d'azote. L'abattage des forêts (déforestation) qui entraîne la perte des arbres qui contribuent à réguler le climat en absorbant le dioxyde de carbone (CO₂) de l'atmosphère est une cause indirecte.

3. Quelles sont les raisons du réchauffement climatique ?

Les combustibles fossiles, à savoir le charbon, le pétrole et le gaz, sont de loin les plus grands contributeurs au changement climatique mondial ; ils sont responsables de plus de 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et de près de 90 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone.

4. Quel est la différence entre le réchauffement climatique et le changement climatique ?

Le "changement climatique" est le résultat du réchauffement de la planète.

5. Comment les changements affectent ils les personnes et l'environnement ?

Les impacts sur l'environnement sont multiples, importants et de plus en plus fréquents : sécheresses, fonte des glaciers et de la glace de mer, élévation du niveau des océans, tempêtes tropicales. Ils affectent l'ensemble de la population mondiale et la biodiversité planétaire.

6. Quelles sont les conséquences du changement climatique ?

La crise climatique entraîne une hausse de la température mondiale moyenne et conduit à des températures extrêmes plus fréquentes, comme les vagues de chaleur. Des températures plus élevées peuvent entraîner une augmentation de la mortalité et une diminution de la productivité et endommager les infrastructures.

Les conséquences à court terme, c'est à dire concernant notre génération, sont : recul des littoraux, intensification des phénomènes extrêmes, bouleversement de l'agriculture, déplacement des espèces animales et végétales.

Les conséquences indirectes du changement climatique qui concernent directement la population et l'environnement sont les suivantes : augmentation des crises alimentaires et de l'eau, notamment dans les pays en voie de développement. menace d'existences en raison d'inondations et d'incendies de forêt.

7. Quelles sont les principales solutions au changement climatique ?

Les solutions généralement évoquées pour lutter contre ce dérèglement climatique sont :

- a. La migration vers une agriculture régénérative, numérisée et intelligente face au Climat ;
- b. La migration vers une production bovine d'embouche, de précision et intelligente face au Climat ;
- c. La modifications des habitudes alimentaires pour éviter le gaspillage ;
- d. La lutte contre la déforestation par une gestion rationnelle des forêts, par le reboisement et par le déboisement évité ;
- e. La préservation des océans ;
- f. La gestion ou la transformation des déchets de production et de consommation ;
- g. La consommation d'énergie propre (changement de fournisseur d'énergie).

Par rapport à l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de l'accès à l'eau potable (pour la consommation humaine et du bétail et pour l'irrigation) et la diffusion des contenus d'éducation au développement durable font partie des priorités.

8. Définition de la « finance verte »

La « finance verte » se définit comme toute initiative, processus, produit, service financier ou réglementation financière et fiscale conçus pour protéger l'environnement naturel. Ce sont des actions et opérations financières qui favorisent la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. L'objectif visé est d'atténuer l'impact des modifications de l'environnement et des changements climatiques sur les marchés financiers.

La finance verte doit jouer un rôle fondamental pour réorienter la stratégie environnementale des entreprises. En effet, en redistribuant un maximum de capitaux vers des objectifs bas carbone, de soutien aux écosystèmes, des outils favorisant la transition énergétique ou des projets écologiques, le monde de la finance devient l'un des principaux acteurs pouvant enrayer le réchauffement climatique.

La finance ayant un rôle majeur d'allocation des ressources dans l'économie, le secteur financier doit être conscient qu'il porte une grande responsabilité dans le réchauffement climatique en finançant de coûteuses infrastructures ou des entreprises diverses dans le secteur des énergies fossiles et des entreprises ayant une activité à forte consommation de carbone.

9. Quelle est la différence entre finance verte et finance durable ?

La finance durable désigne des pratiques de la finance qui prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que les aspects économiques. La finance verte englobe la finance climat mais exclut les aspects sociaux et économiques.

10. Pourquoi une finance durable ?

La finance durable représente une véritable opportunité de relever de grands défis à la fois écologiques et économiques à l'heure actuelle et désigne également une voie d'avenir pour les générations futures. Elle représente un segment à fort potentiel dans le domaine de la finance et elle a pour objectif de décarboner l'économie en mobilisant les fonds de manière intelligente afin de préserver la planète et lutter contre les changements climatiques.

11. Quels sont les critères de la finance durable ?

Dans le but de soutenir l'économie réelle et les projets de long terme, la finance durable privilégie les opérations financières qui prennent en compte des critères extra-financiers qu'on appelle les critères ESG.

12. Finance durable et ISR : quelle différence ?

Alors que la finance durable désigne l'ensemble des pratiques de la finance qui tiennent compte de critères extra-financiers [critère d'environnement ou critère social], l'Investissement Socialement Responsable (ISR) représente quant à lui une sous-catégorie de la finance durable, démarche qui prend en compte des critères ESG (Environnement, Social, éthique et Gouvernance).

La finance durable est donc susceptible de produire un effet positif sur l'ensemble de l'écosystème et de favoriser les investissements vertueux avec des conséquences positives à la fois sur les humains et la planète. Réussir le pari de la finance verte nécessite l'investissement et la volonté de tous les acteurs directs et indirects.

13. Quels sont les acteurs internationaux de la finance verte ?

Les institutions financières internationales, les banques vertes et les fonds verts, sont les principaux acteurs majeurs de la finance verte.

Les acteurs publics et privés se mobilisent (investisseurs institutionnels, banques, régulateurs, banques centrales, assureurs, agences de notation, États, organisations multilatérales), pour saisir les opportunités de ce domaine en pleine expansion.

14. Quels sont les acteurs nationaux de la finance verte ?

Les institutions financières nationales, comme les banques et les fonds d'investissement, fournissent le capital nécessaire pour financer les projets verts. Les entreprises et les investisseurs sont également des acteurs majeurs de la finance verte au niveau national.

15. Quels sont les pays responsables du réchauffement climatique ?

Les quatre principaux émetteurs (Chine, Etats-Unis, UE27 et Inde) contribuent en effet à plus de 55 % des émissions totales au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, en 2020, l'ensemble des pays du G20 représente 75 % des émissions mondiales.

16. Qu'est-ce que le Principe du Pollueur - Payeur ?

Selon le principe du pollueur-payeur, les pollueurs doivent supporter les coûts engendrés par la pollution résultant de leurs propres activités, y compris le coût des mesures prises pour prévenir, combattre et éliminer cette pollution, et les coûts liés à la réparation.

17. Qu'est-ce que le marché du carbone ?

Le marché du carbone a pour but de limiter les émissions de gaz à effet de serre via des quotas d'émissions, qui peuvent être échangés. Chaque participant soumis au marché, doit, à la fin d'une année, restituer autant de quotas que de CO2 émis dans l'atmosphère.

18. Qu'est-ce que l'empreinte carbone ?

L'empreinte carbone est la **quantité de carbone** (généralement en tonnes) **émise par la consommation d'énergie** d'une personne physique ou personne morale (entreprise, administration, coopérative, etc...). Celle-ci se mesure sur 3 périmètres :

- **les émissions directes**, liées à la fabrication ou l'utilisation d'un produit. Par exemple, si la fabrication ou l'utilisation du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant...
- **les émissions indirectes**, liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit. Par exemple, la production de l'électricité alimentant l'usine de fabrication, ayant émis des gaz à effet de serre ;
- **les autres émissions (indirectes aussi)**, liées à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, fin de vie...). Par exemple, le recyclage émet également des gaz à effet de serre.

19. Qu'est-ce qu'un Puits de carbone ?

Un puits de carbone ou puits CO2 est un réservoir de carbone (naturel ou artificiel) absorbant du carbone depuis le cycle du carbone. Ce carbone est séquestré dans le réservoir avec un temps de résidence très long par rapport à celui dans l'atmosphère.

De manière générale, les sols, plus encore que les végétaux (même en forêt) sont les premiers puits de carbone, tant qu'ils ne sont pas surexploités, érodés. Certains planctons produisent le carbonate de calcium qui constitue le principal puits de carbone océanique et planétaire.

Les puits de carbone principaux sont les océans par dissolution et le vivant par assimilation via la flore (forêt, tourbière, prairies, phytoplancton), la faune, et les sols (humus). Les bactéries photosynthétiques, les organismes végétaux et la chaîne alimentaire ainsi que la nécromasse qui en dépendent contribuent aux puits de carbone.

En stabilisant la quantité de CO₂ atmosphérique, les puits de carbone influent sur le climat planétaire, les écosystèmes et la présence des espèces. Les équilibres récents sont désormais menacés par la production massive de carbone anthropique et sa diffusion dans l'atmosphère. Les puits de carbone absorbent et séquestrent une partie seulement de ce nouvel apport. Ces puits sont eux-mêmes dégradés : la végétation potentielle diminuée par les activités humaines a réduit sa capacité de stockage de carbone par assimilation.

L'écosystème forestier (et en particulier le système arbre/sol) est, après le plancton océanique et avec les tourbières et les prairies, le principal puits de carbone naturel planétaire, essentiel au cycle du carbone. Il accumule d'énormes quantités de carbone dans le bois, les racines, le sol et l'écosystème via la photosynthèse.

L'ONU/FAO estime que « *l'expansion des plantations d'arbres pourrait compenser « 15 % des émissions de carbone des combustibles fossiles »* dans la première moitié du XXI^e siècle sous réserve qu'elles ne le relarguent pas prématurément et qu'on n'ait pas surestimé les surfaces enforestées et leur capacité de stockage et qu'il ne s'agisse pas que de plantation d'essences à croissance rapide.

En effet, les plantes absorbent le CO₂ de l'atmosphère, stockant une partie du carbone prélevée et rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère

Les forêts du Bassin du Congo dont le Cameroun fait partie, constitue un des plus importants puits de carbone du monde. Cela nous donne droit à d'importants financements issus des mécanismes de finance verte et durable pour des projets qui renforcent le statut de puits de carbone ou réserve à oxygène des pays du Bassin du Congo.

20. Quelles sont les valeurs de l'arbre ?

Il est important de sensibiliser les populations sur l'utilité des arbres à travers les points suivants qui mettent en évidence leurs valeurs économique, sociale et environnementale :

- a. L'arbre est un producteur d'oxygène, un purificateur d'air, une source de vie. Les arbres séquestrent le CO₂ dans l'atmosphère puis le transforment et le rejettent sous forme d'oxygène. Dans une forêt dense, chaque hectare de forêt peut stocker jusqu'à 50 tonnes de carbone et chaque arbre peut séquestrer environ 15 kg de CO₂ par an.
- b. L'arbre est également un générateur de pluie. Il ne suffit pas que de la vapeur d'eau soit présente dans l'atmosphère pour qu'il pleuve, il faut des germes autour desquels s'agglomèrent les molécules d'eau de plus en plus nombreuses, de sorte qu'elles finissent par former une goutte d'eau qui tombe. Les arbres émettent des molécules qui servent de germes.
- c. L'arbre est synonyme de diversité biologique. La disparition d'une seule espèce végétale peut entraîner à elle seule l'extinction de 30 espèces animales
- d. L'arbre lutte contre l'érosion du sol. La plantation et la conservation des arbres sont d'excellents moyens de lutte contre l'érosion du sol. Les racines des arbres maintiennent le sol en place dans les terrains en pente. Ils permettent de stabiliser et de régulariser l'hydrologie du sol et le niveau de la nappe phréatique.
- e. L'arbre améliore la qualité de l'eau. Ses racines permettent de filtrer l'eau et ainsi obtenir une meilleure qualité de l'eau. Sa présence réduit le volume des eaux de ruissellement, protège les sources d'eau et réduit les dommages causés par les inondations.

- f. L'arbre participe à la régularisation des écarts extrêmes de température. Les arbres dégagent de la vapeur d'eau dans l'atmosphère et ce phénomène influe sur le degré d'humidité locale et tempère les variations extrêmes du climat.
- g. L'arbre et la qualité de vie. L'arbre vient nous rappeler le rythme des saisons, donc la nature, et le rapport que nous avons avec elle qui contribue à notre état psychologique.
- h. L'arbre et l'éducation environnementale. Les espaces boisés représentent des lieux privilégiés de rencontre avec le milieu naturel pour l'interprétation de la nature et la sensibilisation à la conservation des espèces.
- i. L'arbre, moteur économique : la valeur économique des arbres est considérable dans l'utilisation de matériaux de construction, de bois d'œuvre, de bois de chauffage, de pâte à papier ou de l'industrie de la transformation de produits forestiers non ligneux à l'exemple des médicaments.
- j. L'arbre, attrait touristique : les régions boisées et les parcs suscitent l'intérêt et la convoitise des touristes. Ceci est un atout économique non négligeable pour la population.
- k. L'arbre, économiseur d'énergie : une plantation d'arbre située du côté nord d'une résidence peut contribuer à réduire sensiblement les coûts reliés aux frais de chauffage durant l'hiver. En période estivale, les arbres judicieusement placés autour d'une habitation abaissent la température et diminuent du même coup l'utilisation du climatiseur.
- l. L'arbre joue un rôle nourricier car il nous apporte des fruits

Pour son propriétaire, l'arbre possède une valeur marchande en lien avec celle de sa propriété. Pour la collectivité, la valeur de l'arbre se mesure aux services qu'il rend, aux catastrophes qu'il permet d'éviter, à sa seule présence, parfois millénaire, dont il nous fait grâce.

Les forêts constituées d'arbres, hébergent 80 % de toute la biodiversité terrestre. Les animaux, plantes, champignons et bactéries fournissent des services indispensables à la nature et à la survie de l'homme.

Les forêts ont donc une valeur économique, sociale et environnementale inestimable.

21. Quels sont les acteurs du marché carbone ?

Les acteurs impliqués dans le marché du carbone sont très divers, notamment : les pays, les régions, les entreprises, les Institutions de Financement du Développement, les banques, les acheteurs de crédits carbone, divers autres acteurs financiers, les assureurs, les développeurs de projets carbone, les vendeurs spécialisés de crédits carbone, les entités de certification et d'audit, les ONG, etc

22. Qu'est-ce qu'un financement neutre en carbone ?

L'accord de Paris sur le climat de 2015, à la suite de la COP21, met la pression sur les acteurs financiers pour ajuster leurs politiques d'investissement et de financement de l'économie, en les amenant à privilégier les secteurs neutres en carbone.

23. Comment le secteur financier peut-il agir vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

Le secteur financier peut jouer un rôle majeur dans la transition climatique en soutenant les entreprises qui contribuent à décarboner l'économie et en faisant pression sur les autres en favorisant leurs actions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. En 2021, elles ont encore de gros progrès à faire pour basculer vers cet objectif, car les gains réalisés dans des secteurs avec empreinte carbone forte sont élevés et s'en priver ne peut être qu'une démarche citoyenne, sous la pression des consommateurs et des États.

X. FORMATION QUALIFIANTE POUR LES GREENDRIVERS

La formation et l'encadrement des GREENDRIVERS sont les priorités des sociétés RADER SA et GLOBTOURNET SA dans la mise en œuvre des programmes AGI et REMUDEV. Ces formations sont des prérequis indispensables pour la sélection finale des candidats. Deux types de formation sont prévus : (1) les formations sur les Objectifs de Développement Durable et l'entrepreneuriat et (2) les formations techniques concernant les technologies, produits et services à commercialiser par les GREENDRIVERS.

En plus des diplômes exigés aux candidats GREENDRIVERS, tous devront suivre au moins cinq(5) cours gratuit avec certificat sur les ODD et l'entrepreneuriat sur les académie numériques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) <https://elearning.fao.org/?lang=frd>, de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) <https://unccelearn.org/courses/?language=fr&thematicarea> et du Young African Leaders Initiative (YALI) <https://yali.state.gov/fr/>. Ce sont des formations qui s'étalent sur quelques heures et que l'apprenant pourra faire à son rythme. Dans la lettre de motivation qu'il versera à son dossier, le candidat devra citer les formations qu'il a suivi en ligne, joindre des certificats et expliquer la valeur ajoutée de ces formations à son profil. Les cinq cours en français ou en anglais seront choisis parmi les cours dont les durées vont de trente (30) minutes à plus de deux(2) heures. Les domaines prioritaires de formation sont :

- 1) Principes de Base pour Lancer et Diriger une Entreprise ;
- 2) Rédaction d'un business plan ;
- 3) Communication pour le développement
- 4) Introduction à l'agriculture intelligente face au climat
- 5) Production végétale intelligente face au climat
- 6) Gestion des sols et des terres intelligente face au climat
- 7) Production animale intelligente face au climat
- 8) Analyse et développement des organisations ;
- 9) Comprendre les Énergies Renouvelables
- 10) Le marketing numérique pour les entrepreneurs

Pour participer à ces formations, les candidats GREENDRIVERS devront avoir payé leur frais de dossier d'une valeur de FCFA 10.000. Les candidats ayant des difficultés pour suivre les cours en ligne peuvent se rapprocher des centres de formation agropastorale du réseau AFOP qui leur remettront des copies téléchargées des cours choisis, les évalueront et transmettront le résultat à RADER. Ce service sera facturé à FCFA 10.000 par candidat versé au Centre de formation partenaire.

Les formations techniques seront dispensées par des partenaires technologiques avec Certification pour les candidats.

En effet, pour mener à bien les programmes AGI et REMUDEV, RADER SA et sa filiale GLOBTOURNET SA disposeront de plateformes numériques et d'unités commerciales et agro-industrielles alimentées par plus de vingt (20) Partenaires Technologiques, leaders mondiaux dans leurs domaines respectifs, parmi lesquels : MTN CAMEROUN <https://mtn.cm>, XFARM TECHNOLOGIES <http://www.xfarm.ag>, GELGOG www.gelgoog.com, CANTEK GROUP www.cantekgroup.com, BÜHLER www.buhlergroup.com, NOA CLIMATE www.noaclimate.com, SCHNEIDER ELECTRIC www.se.com, LORENTZ www.lorentz.de, NEXAT www.nexat.be, CAMBIUM NETWORKS www.cambiumnetworks.com, SKILLED www.skilled.org, et PAYGOPS www.paygops.com.

Grâce à ces solutions technologiques, RADER GROUP est en mesure d'assurer la sécurité, la transparence et la traçabilité pour tous les partenaires qui apportent un soutien financier et non financier à la mise en œuvre de ces programmes.

Ces formations permettront aux GREENDRIVERS de se familiariser aux produits et services concernés, de participer à la sélection des agriculteurs, éleveurs bovins, forêts communautaires, institutions de formation et communes. Et après analyse des besoins de ces bénéficiaires, il s'agira de choisir les produits et services, mais surtout les unités de transformation agroalimentaire adaptés aux productions des coopératives agropastorales.

Au terme de cette formation, les candidats GREENDRIVERS seront regroupés en franchises et bénéficieront du soutien des membres du Comité de Coordination des programmes AGI et REMUDEV pour finaliser leurs business plan, document essentiel pour l'obtention du crédit installation.

Pour participer aux formations techniques, les candidats devront avoir payé au moins 50% des frais de licence, ce qui leur donnera des droits d'accès à nos plateformes numériques.

Tous les candidats GREENDRIVERS qui ouvrent leurs comptes dans une agence ECOBANK ou LA REGIONALE BANK ou dans des établissements de microfinance clients d'une de ces deux banques et qui

trouvent un client de ces banques ou établissements de microfinance comme garant pour obtenir un financement tant pour leurs frais de licence que pour la garantie de la ligne de crédit revolving destinée à leur installation et au développement de leur unité de distribution. Ceux qui ouvrent leurs comptes et obtiennent des garanties de clients d'autres banques qui sont acceptées par ECOBANK ou LA REGIONALE RÉGIONALE BANK pour également obtenir les mêmes facilités financières.

La caravane d'installation des distributeurs sera lancée le 7 novembre 2024, avec dix(10) séminaires organisés dans les capitales régionales. Une fois installés, les GREENDRIVERS commercialiseront nos produits et services donnant aux producteurs et consommateurs la possibilité de payer en espèces, en money électronique ou par virement bancaire. Les producteurs et consommateurs éligibles au crédit pourront également étaler le paiement de leurs factures en fonction des services financiers proposés par les banques et établissements de microfinance partenaires.

Des documents donnant aux candidats GREENDRIVERS toutes les informations nécessaires pour comprendre la rentabilité, l'impact économique, social et environnemental des programmes AGI et REMUDEV seront mis à leur disposition, ainsi qu'une assistance dans la rédaction de leurs business plan.

Les dossiers de candidature sont déposés dans les agences du Fonds National de l'Emploi (FNE) qui établira en outre des Cartes de Chercheurs d'Emploi aux candidats. Les copies scannées des décharges du FNE, des frais de dossier (10.000 FCFA) et de la carte de chercheur d'emploi seront envoyées par les candidats aux adresses email suivantes selection@radergreen.net ou selection@globtournet.net dédiées à l'enregistrement numérique des candidats, à la transparence et à la traçabilité de la procédure de sélection.

XI. FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES POINTS FOCaux DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PARTENAIRES

Formation sur la finance verte et durable pour banquiers

Un cours spécial gratuit sur les opportunités et les enjeux de la « finance verte et durable » est proposé à nos établissements de crédit partenaires. Il sera accessible sur la plateforme numérique de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) <https://unccelearn.org> ou sur d'autres plateformes qui seront indiquées par les IFD telles que la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement.

Chaque établissement de crédit partenaire désignera au moins trois(3) points focaux qui suivront ces cours qui visent le financement d'une économie verte et durable qui améliore les conditions de vie des populations actuelles sans hypothéquer les chances des générations futures de vivre dans le même confort.

Objectif du cours

Préparé par des experts des Institutions de Financement du Développement (IFD), ce cours permet aux apprenants qui l'ont terminé de :

- décrire, comprendre et discuter des développements en cours et des tendances actuelles dans le domaine de la finance durable ;
- faire la distinction entre les différents types de produits de financement durable et les critères d'éligibilité pertinents ;
- mettre en avant les opportunités, les obstacles et les conditions favorables qui permettent aux pays de bénéficier des perspectives croissantes qu'offre l'investissement durable ;
- identifier les possibilités pour les secteurs public et privé d'émettre des obligations vertes et des prêts verts ;
- appliquer des mécanismes de financement durable à une étude de cas d'investissement de la vie réelle.

Ce cours se compose de trois modules :

1. Les principes fondamentaux de la finance durable : cinq leçons permettent de découvrir la finance durable et d'analyser son potentiel de réaliser les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris.

2. Marché de la finance durable : quatre leçons interactives présentent les fonctions, les parties prenantes et les réglementations qui régissent le marché de la finance durable.
3. Produits de financement durable : trois leçons interactives expliquent en détail ce que sont les obligations vertes et les prêts verts.

Critères de réussite

Pour achever le cours et obtenir votre certificat, vous devez :

1. Répondre aux trois jeux-questionnaires et obtenir une note égale ou supérieure à 70 %.
2. Télécharger votre certificat directement à partir de la page « Certification ».

B. Formation sur le financement Agropastoral pour banquiers

En plus de la formation sur la finance verte et durable, les points focaux établissements de crédit partenaires suivront aussi une formation sur le **financement Agropastoral pour les Banquiers qui sera dispensé par l'une des Institutions de Financement du Développement (IFD) qui participe au plan de cofinancement des programmes AGI et REMUDEV et qui leur permettra de cerner les points suivants :**

➤ **Importance de l'Agriculture et de l'Agrobusiness**

L'agriculture et l'agrobusiness sont extrêmement importants pour les personnes et la planète. L'agriculture est Essentiel pour :

- **l'économie** : et contribue de manière significative au Produit Intérieur Brut (PIB).
- **EMPLOI** : Emploi de nombreuses personnes – surtout dans les pays émergents et en développement.
- **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE** : Fournit une sécurité et une qualité alimentaire, d'une importance particulière dans le contexte de la croissance continue de la population mondiale.
- **ENVIRONNEMENT** : A un impact significatif sur l'environnement. L'utilisation responsable des ressources naturelles dans le secteur peut prévenir l'érosion des sols, la pollution de l'eau et de l'air et soutenir la lutte contre le changement climatique.

➤ **Comment le Secteur Agricole est structuré ?**

Pour réussir dans le financement agricole, il faut une solide compréhension du secteur. Il existe quatre sous secteurs.

Chaque sous-secteur comprend différents systèmes agricoles aux caractéristiques variées.

➤ **Caractéristiques des Chaînes de Valeur Agricoles**

Les chaînes de valeur agricoles **connectent divers acteurs qui effectuent différentes activités**. Dans son ensemble, la chaîne de valeur conduit un produit de son stade de production sur le terrain jusqu'à sa consommation finale.

➤ **Besoins financiers en Agriculture**

Avoir une bonne compréhension du client agricole et de ses besoins financiers est essentiel pour lui offrir les produits et services financiers les mieux adaptés. Ces conseils vous permettront de découvrir les besoins spécifiques d'un client et de concevoir la **meilleure offre de valeur** :

- Introduction à la Gestion des Risques
- Risque de crédit de l'emprunteur individuel
- Risque du portefeuille de prêts
- Risque Environnemental et Social (RES)

➤ **Introduction à la Gestion des Prêts**

Les étapes du cycle de prêt sont :

- Identifier les bons clients
- Sélectionner les conditions de prêt les plus appropriées pour ses clients.
- Décaisser les prêts à temps.

- Surveiller efficacement les clients, et
- Assurer un remboursement en temps opportun.

Les types de financement adaptés dans la finance agricole :

- Financement du Commerce
- Crédit-bail
- Financement de la Chaîne de Valeur Agricole, pastorale et sylvicole
- Instruments de Gestion des Risques
- Services Financiers Numériques dans le Financement Agricole

Fait à Yaoundé le 4 novembre 2024



Le Directeur Général

BAYEBEK Michel